



COMMISSION EUROPEENNE  
DIRECTION GENERALE  
POLITIQUE REGIONALE ET URBAINE

Le Directeur général

Bruxelles

OB/ regio.ddg.d.2(2021)573029

**Objet : Résolutions du Conseil Rhénan du 7 décembre 2020**

Référence : Votre courrier du 15 décembre 2020 (Ares(2020)7655897)

Monsieur Frey,

Nous vous remercions de votre courrier du 15 décembre 2020 présentant la résolution du Conseil Rhénan sur les potentiels transfrontaliers en matière de santé. Cette réponse est donnée au nom de Madame la Présidente Ursula von der Leyen et de Madame la Commissaire Ferreira.

La pandémie de COVID 19 a exercé une pression croissante et sans précédent sur les systèmes de santé dans toute l'UE. Dans ce contexte, je me félicite de la résolution du Conseil Rhénan appelant à agir pour que les patients aient accès à des soins de santé et à des produits médicaux de qualité, et qu'ils puissent bénéficier de systèmes de santé performants et partagés par-delà les frontières. En avril 2020, la Commission a élaboré des orientations pratiques à l'intention des États membres afin de soutenir et de promouvoir la coopération transfrontalière entre les autorités nationales, régionales et locales dans un esprit de solidarité dans toute l'UE.<sup>1</sup> Les lignes directrices prévoient une approche plus coordonnée de la coopération transfrontalière en matière de soins d'urgence grâce à l'allocation d'un financement de 3 milliards d'euros au titre de l'« Instrument d'aide d'urgence » pour le transport de matériel médical, de patients et d'équipes médicales.

Nous sommes tout à fait d'accord avec la nécessité de définir les modalités pratiques de la mobilité transfrontalière des patients et de clarifier les mesures à prendre pour le remboursement des coûts des soins de santé transfrontaliers. Nous nous félicitons également de la coopération dans le Rhin supérieur pour réduire les temps d'attente et améliorer la planification des soins de santé afin que les patients puissent accéder plus facilement aux soins.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Frey, l'expression de mes sentiments distingués.

[signé]

Marc Lemaître

---

<sup>1</sup> <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=uriserv:OJ.CI.2020.111.01.0001.01.ENG&toc=OJ:C:2020:111:TOC>

Secrétariat permanent du Conseil Rhénan  
Joshua Frey - Président du Conseil Rhénan  
Rehfusplatz 11  
77694 Kehl  
ALLEMAGNE